



Traité Sanhedrin

Michna 1 - Chapitre 2

כֹּהֵן גָּדוֹל--דֵּן וּדְנִין אוֹתוֹ, מַעֲיֵד וּמַעֲיֵדִין אוֹתוֹ, חוֹלֵץ וְחוֹלְצִין
לְאִשְׁתּוֹ, וּמִיִּבְמִין אֶת אִשְׁתּוֹ; אֲבָל הוּא אֵינוֹ מִיִּיבָם, מִפְּנֵי שֶׁהוּא
אֲסוּר בְּאִלְמָנָה. מֵת לוֹ מֵת--אֵינוֹ יוֹצֵא אַחֵר הַמִּיטָה, אֲלֵא הֵן
נִכְסִין וְהוּא נִגְלָה, וְיוֹצֵא עֵימָהֵן עַד פֶּתַח הָעִיר, דְּבָרֵי רַבִּי מֵאִיר;
רַבִּי יְהוּדָה אוֹמֵר, אֵינוֹ יוֹצֵא מִן הַמִּקְדָּשׁ, שֶׁנֶּאֱמַר "וּמִן הַמִּקְדָּשׁ,
לֹא יֵצֵא" (וִיקְרָא כ"א, י"ב).

כִּשְׁהוּא מִנְחָם אֶת אַחֲרִים--דֶּרֶךְ כָּל הָעָם עוֹבְרִין זֶה אַחֵר זֶה,
וְהַמְמוֹנָה מִמַּצְעוֹ בֵּינוֹ לְבֵין הָעָם; וְכִשְׁהוּא מִתְנַחֵם מֵאַחֲרִים--כָּל
הָעָם אוֹמְרִין לוֹ אֲנִי כִפְרַתְךָ, וְהוּא אוֹמֵר לֵהֵן תִּתְּבָרְכוּ מִן
הַשָּׁמַיִם. וְכִשְׁמִבְרִין אוֹתוֹ--כָּל הָעָם מִסֵּב עַל הָאָרֶץ, וְהוּא מִסֵּב
עַל הַסִּפְסָל.

Le Cohen Gadol peut siéger comme juge, et on peut l'assigner en justice. Il peut témoigner en justice, et on peut témoigner contre lui. Il peut recevoir la 'Halitsa, et sa veuve peut procéder à la 'Halitsa. Son frère resté en vie peut épouser sa veuve, mais lui-même ne peut épouser sa belle-sœur restée veuve, étant donné qu'il lui est interdit d'épouser une veuve.

S'il y a un décès dans sa famille, il ne doit pas suivre (immédiatement) le cercueil, mais lorsque les autres auront quitté (une rue), lui peut alors s'y montrer, et lorsque les autres se montreront (dans une rue nouvelle), c'est lui qui ne doit pas encore y être vu. Et c'est de cette manière qu'il suivra (à distance) jusqu'à l'arrivée à la porte de la ville. C'est l'opinion de Rabbi Méïr. Tandis que Rabbi Yehouda dit qu'il ne doit pas quitter le Sanctuaire, puisqu'il est dit (Vayiqra 21,12) : « du Sanctuaire il ne sortira pas ».

Lorsqu'il adresse ses condoléances à d'autres (personnes en deuil, après l'inhumation), l'usage est que les gens passent (devant elles) l'un derrière l'autre, et alors celui qui lui sert de second place le Cohen Gadol entre lui (en se mettant à sa droite) et le reste des assistants (qui seront à sa gauche). Lorsque c'est le Cohen Gadol lui-même qui reçoit les consolations, tous les assistants lui disent : puissions-nous être ton expiation (et subir ta peine à ta place), et il leur répond : soyez bénis du Ciel. Et lorsqu'on lui offre son premier repas de deuil (comme il est toujours de règle), tous les assistants sont assis par terre et lui-même sur un siège.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions